

Commune de Suze

Conseil municipal du 8 décembre 2021

- Présents : Mmes Marielle Gauthier, Dominique Chapelle, Noëlle Lantheaume, Sophie Fourquin, Bérangère Driay ; M. Thierry Vallet, Simon Thomé, Eric Rolland, Fabien Lombard
- Absents, ayant donné pouvoir à Bérangère Driay : M. Ad Koolen
- Absente, excusée : Mme Sylvie Bonnassieux
- Secrétaire : Mme Sophie Fourquin

Ordre du jour

1. Intervention du Syndicat intercommunal de gestion mutualisée de l'assainissement (SIGMA) : présentation des compétences
2. Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal
3. Motion de soutien à la ligne 28
4. Cimetières : devis du bureau d'étude
5. Adhésion à la cuisine centrale de la CCVD
6. Agent recenseur : modification de la date de début de mission
7. Projet « Sous les arbres...rejoignons-nous »
8. Convention « Exploitation et maintenance du captage du Vivier » avec la commune de Beaufort sur Gervanne
9. Convention « Fourniture eau potable » avec le Syndicat Mixte des Eaux Drôme Gervanne
10. Convention Chemin des Blâches
11. Demandes d'urbanisme reçues
12. Questions diverses

1- Intervention du Syndicat intercommunal de gestion mutualisée de l'assainissement (SIGMA) : présentation des compétences

Reporté à une date ultérieure.

2- Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal

Le compte-rendu du conseil municipal du 10 novembre 2021 est approuvé, à l'unanimité.

3 – Motion de soutien à la ligne 28

La région Auvergne Rhône Alpes a décidé de scinder la ligne de bus n°28, qui relie directement Die à Valence en deux sections distinctes : l'une allant de Die à Crest et l'autre de Crest à Valence. Ceci fait suite à un nouvel appel d'offres affecté à deux prestataires différents sur chacune des sections. Les trajets de Blacons à Eurre, comme de Blacons à Valence se feront désormais avec un changement de bus à Crest. Durée de cette nouvelle organisation : 8 ans.

Ce changement de bus, été comme hiver, constitue un frein à la mobilité depuis et vers notre territoire, que ce soit pour les études, le travail, les loisirs ainsi que pour tous ceux qui viennent en visite sur notre territoire. Cela impacte directement et durablement une partie de notre population. Nous demandons aux élus du territoire, et notamment aux élus régionaux, d'étudier et de mettre en œuvre toutes les options qui permettraient de revenir à un service de bus direct entre Valence et Die.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

4 – Cimetières : devis du bureau d'étude

La commission « Cimetières » mène une réflexion pour que la commune se mette en conformité avec la réglementation. Le recours à un conseiller funéraire est préconisé afin de régulariser les actuelles concessions et d'établir un règlement actualisé.

Le Maire présente le devis reçu du bureau Funéraire Evolution dont le devis s'élève à 2000 euros HT, 2000 euros TTC, la TVA ne s'appliquant pas. Cette offre de service peut être subventionnée par le Département à hauteur de 50%. Faire appel aux conseils d'un expert permettra de s'assurer du bon respect de la réglementation.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

5 – Adhésion à la cuisine centrale de la CCVD

La CCVD demande que les communes intéressées pour adhérer à un service mutualisé de repas préparés par une cuisine centrale qui serait située à Eurre se prononcent sur leur éventuel intérêt, de préférence avant le 31 décembre 2021. Avant de se prononcer, les élus de Suze souhaitent qu'un échange ait lieu avec les élus de l'ensemble des communes membres du SIVOS de la Gervanne.

Un projet similaire porté par les communes d'Aouste, Piégros la Clastre et Mirabel et Blacons est en cours de réflexion aussi. Le conseil municipal se questionne sur la pertinence du choix à faire entre proximité géographique, prix estimé des repas et délais de mise en place de chacun des deux projets. Il lui semble prématuré de se prononcer à ce stade.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

6 – Agent recenseur : modification de la date de début de mission

Le poste attribué à Mme Cécile Vallet devra commencer à la date du 5 janvier et s'achever le 25 février 2022. Il est important de communiquer largement auprès des Suzois sur l'importance de cette enquête afin de s'assurer d'un bon taux de réponse, en priorité par internet. Il est rappelé le caractère obligatoire du recensement qui débutera auprès de la population le 19 janvier 2022.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

7 – Projet « Sous les arbres...rejoignons-nous »

Pour la seconde année, Biovallée propose aux communes de rejoindre l'action « Sous les arbres, rejoignons-nous ». Une formation est proposée aux référents communaux afin d'animer la mise en place de l'action. Les arbres sont essentiellement des fruitiers. Il est décidé de faire un appel à la population pour proposer un portage de cette action à toute personne souhaitant animer ce projet sur un terrain privé. A ce jour, les terrains communaux ne semblent pas adaptés.

8 – Convention « Exploitation et maintenance du captage du Vivier » avec la commune de Beaufort sur Gervanne

Suite aux travaux réalisés au captage du Vivier conjointement par les communes de Suze et Beaufort, une convention est à signer entre les deux communes pour ce qui concerne l'entretien du captage et son exploitation. L'entretien sera réalisé par chaque partie.

Les deux communes se sont accordées sur un volume d'eau de 45 m³ à attribuer en priorité à Suze pour préserver la partie haute du réseau d'eau potable (dit réseau « Haut service ») qui est alimentée uniquement par le captage du Vivier. Le développement foncier de ce secteur de la commune en dépendait. Le Maire remercie les élus de Beaufort qui se sont montrés sensibles à ce point.

Un comité de suivi se réunira chaque début d'année. Trois élus de Beaufort ont été désignés. Pour Suze, sont désignés Mme Bérangère Driay, M. Simon Thomé et Thierry Vallet.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

9 - Convention « Fourniture eau potable » avec le Syndicat Mixte des Eaux Drôme Gervanne

Le SMEDG propose de signer une convention pour contractualiser la mise à disposition de la ressource en eau fournie par Drôme-Gervanne. Suze s'engage à consommer de l'eau en quantité suffisante pour garantir sa potabilité. La fuite existante sur le secteur de Peylong sera prise en compte et décomptée de la consommation de Suze. En conséquence, la commune de Suze paiera le volume cumulé sur les deux compteurs de la route des Pauses et du réservoir du bas service.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

10 - Convention Chemin des Blâches

Pour rendre le chemin des Blâches carrossable, la commune avait accepté un devis auprès de l'entreprise Liotard. Après réflexion, il est fait le choix de renoncer aux travaux prévus pour simplement boucher les coupes d'eau existantes avec de l'enrobé, de manière à les mettre au même niveau que le chemin existant, ceci à moindre coût.

Une convention bipartite entre la commune et les consorts Rivoiron a été rédigée à propos des eaux pluviales qui s'écouleront dans toute la mesure du possible en direction de la partie communale côté bois, longeant la parcelle A485.

Le Maire demande l'accord du conseil pour signer la convention.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

11 – Demandes d'urbanisme reçues

- Permis de construire de M. Nicolas Favier, quartier Chosséon : construction d'une habitation et d'un atelier de transformation

Avis favorable du comité consultatif permanent urbanisme et du service instructeur de la CCVD.

- Permis de construire de M. Lionel Blanc, quartier les Brus : extension d'un hangar agricole.

Avis favorable du comité consultatif permanent urbanisme. En attente de l'avis du service instructeur de la CCVD.

12.1 – Questions diverses : SIVOS

- Modification de la composition du bureau. Mme Noëlle Lantheaume a été élue Vice-Présidente, suite à la démission de Mme Betton, élue municipale à Plan de Baix.

- Embauche d'un nouveau personnel : Mme Wasila Solo est prise à l'essai pendant le mois de décembre pour assurer le service de cantine.

- L'opérateur de téléphonie de l'école de Suze était OVH mais un nouveau contrat va être signé avec Orange. Si la qualité de la ligne ne s'améliore pas, il est envisagé d'opter pour une installation par satellite.

- Actuellement, le SIVOS emploie 8 salariés. Un travail sur l'historique du SIVOS sera réalisé pour connaître l'évolution du fonctionnement.

- Lave-vaisselle de la cantine : le Maire propose de prendre à la charge de la commune l'acquisition d'un lave-vaisselle de secours, pour la somme de 100 €, en dédommagement d'un dépôt gracieux. A la prochaine panne, le SIVOS sera interpellé pour une participation financière. Un courrier va être rédigé pour informer le SIVOS de cette demande.

12.2 – Question diverse : avancée du projet Maillefaud

Lundi 6 décembre, l'appel d'offre aux entreprises a été ouvert (10 lots).

Prochaines échéances :

- 10 et 15 décembre : accueil des entreprises qui doivent venir faire des visites sur place

- 7 janvier 2022 : date butoir pour répondre à l'appel d'offre

- fin janvier : choix des entreprises et passation des marchés

Le permis de construire a été validé par le SDIS (commission sécurité incendie) et par la commission accessibilité de la préfecture (accès PMR).

En janvier, une réunion avec les habitants des Jaux sera organisée pour expliquer les mesures de sécurité qui vont être prises ainsi que l'organisation des espaces communaux qui va en découler.

12.3 – Question diverse : SDIS Beaufort

Suite à la visite de la caserne de Beaufort aux côtés de la présidente du SDIS, Mme Marie-Pierre Mouton, il a été proposé aux pompiers de venir rencontrer les élus le 12 janvier 2022, lors du prochain conseil municipal.

12.4 – Question diverse : courrier de Mme Marie-José Tziboulsky

Mme Tziboulsky interpelle le Maire à propos des chemins communaux et de randonnée. Il est fait lecture de l'intégralité de son courrier.

Cette dernière regrette que l'accès à certains sentiers inscrits dans les différents topoguides de la vallée de la Drôme ait été obstrué par divers obstacles. Les élus se rapprocheront de Mme Tziboulsky pour lui proposer un échange de vive voix afin de s'assurer de la bonne compréhension de sa demande.

Les élus en profitent pour annoncer que la boucle de randonnée de Peylong devrait être rouverte d'ici début 2022. La CCVD va ouvrir un nouveau chemin sur une parcelle de M. Yvan Lombard qui a accepté de signer une convention de passage. Le conseil municipal remercie vivement ce dernier.

La mise à jour des informations du topo-guide des chemins de Suze sera effectuée par un groupe de travail comprenant Mmes Dominique Chapelle, Marielle Gauthier, Noëlle Lantheaume ainsi que M. Eric Rolland et Fabien Lombard.

12.5 – Question diverse : demande de M. Jean Lambert

Suite aux dernières chutes de neige, M. Jean Lambert propose de lancer un financement participatif pour l'achat d'une turbine à neige pour déneiger les habitants. Il est fait lecture de l'intégralité de son courrier.

Le conseil municipal remercie M. Jean Lambert pour sa proposition mais décide de ne pas y donner suite, dans la mesure où l'usage d'un tel matériel ne semble pas adapté aux besoins réguliers de la commune. Cette solution pourra cependant être réétudiée le cas échéant.

Par ailleurs, suite à une demande de déneigement concernant un chemin privé formulée par un autre administré, il est rappelé que le déneigement n'est effectué que sur les routes communales.

12.6 – Question diverse : location de la salle communale

Le règlement a été modifié pour stipuler que les usagers doivent se conformer au protocole en vigueur imposé par la crise sanitaire. Après usage, la salle est désinfectée par l'employée communale.

Jusqu'à nouvelle disposition, la salle reste accessible à la location.

Fin de la séance à 22h35.

Prochain conseil municipal : mercredi 12 janvier 2022, 20 h.

Prochaines dates concernant les élus municipaux, connues à ce jour :

- 9 décembre, 18h30, Eurre : Commission mobilité
- 10 décembre, 9h30, Eurre : commission culture

- 10 décembre, 18h, Blacons : AG Biovallée
- 14 décembre, 14h30, Suze : COPIL Natura 2000 tourisme Gervanne
- 14 décembre, 17h, Blacons : SMEDG
- 14 décembre, 19h, Eurre : conseil communautaire
- 15 décembre, 18h, Plan de Baux : réunion bassin Gervanne-Sye
- 16 décembre, 20h, réunion de travail sur le texte des topoguides
- 18 décembre, 10h, Suze, réunion de préparation des voeux
- 8 janvier, journée : réunion d'équipe (formation)

Le maire,
Bérangère Driay



